

## POLITIQUE

INTERVIEW Stéphane Travert

# « Cette loi est une révolution »

PROPOS RECUEILLIS PAR ARTHUR NAZARET, SARAH PAILLOU ET DAVID REVAULT D'ALLONNES

## **ASSIETTE Le ministre de l'Agriculture défend cette semaine le projet de loi « alimentation et agriculture » à l'Assemblée nationale**

### **2.627 amendements ont été déposés... Pourquoi ce barrage ?**

Ce n'est pas un barrage mais une marque d'intérêt ! Le sujet de l'alimentation touche toute la société.

### **Comment garantir un juste prix aux agriculteurs ?**

Nous allons inverser la construction du prix en partant du coût de revient des agriculteurs. C'est une révolution. Ils se regrouperont en organisations de producteurs pour être plus forts dans les négociations. L'État sera le garant de ce cadre de travail.

### **La loi prévoit-elle des contraintes pour la grande distribution ?**

Celui qui refuse les nouvelles règles de contractualisation sera sanctionné financièrement.

### **Un relèvement du seuil de revente à perte ne risque-t-il pas de faire chuter le pouvoir d'achat ?**

Le rééquilibrage des marges permet de maintenir des niveaux de prix équivalents. Il n'y a pas de raison que le prix global du panier du consommateur augmente.

« Nous allons inverser la construction du prix en partant du coût de revient des agriculteurs »

### **Les producteurs seront-ils aidés dans leur conversion vers le bio ?**

Plus d'un milliard d'euros sur le nouveau plan Ambition bio, un crédit d'impôt augmenté et prolongé jusqu'en 2020 : il faut structurer l'offre pour éviter d'avoir à importer. Aujourd'hui, nous avons un milliard de déficit commercial sur le bio ! D'où la volonté de passer de 6 % de surfaces agricoles en agriculture biologique à 15 % en 2022.

### **Comment imposer à la restauration collective cette alimentation ?**

L'exigence de 50 % de produits bio ou de meilleure qualité est inscrite dans la loi. Ce sera une obligation.

### **Que proposez-vous pour lutter contre le gaspillage alimentaire ?**

Les acteurs devront également publier leurs engagements contre le gaspillage. Et nous permettrons à la restauration collective de faire des dons alimentaires, ce qui est nouveau.

### **Y aura-t-il des sanctions ?**

Non, mais quand ils verront ce qu'ils perdent à cause du gaspillage, les acteurs changeront d'eux-mêmes leurs pratiques.

### **Pourquoi le contrôle vidéo des abattoirs n'est-il pas abordé dans cette loi, alors que c'était une promesse du candidat Macron ?**

Aujourd'hui déjà, une vidéosurveillance peut être installée dans un abattoir si CHSCT et syndicats sont d'accord. Elle ne deviendra pas obligatoire demain. Mais nous devons accompagner et former les opérateurs. Les associations pourront aussi se porter partie civile si un contrôle conclut à de la maltraitance animale, et les sanctions seront aggravées.

### **Et l'interdiction des œufs issus des poules en cage ?**

Il y a une attente sociétale forte. Le gouvernement privilégie la responsabilisation de la filière, qui s'est engagée à dépasser 50 % de la production d'œufs en élevage alternatif à la cage d'ici à 2022.

### **La surmortalité des abeilles vous inquiète-t-elle ?**

Les causes de mortalité sont multiples et il faut bien les comprendre. J'encourage donc les apiculteurs à déclarer la mortalité de leurs abeilles auprès du guichet unique que nous avons créé.

### **Pourquoi l'interdiction du glyphosate dans les trois ans n'apparaît-elle pas dans la loi ?**

Parce que nous avons posé des actes clairs au niveau européen. Grâce à l'action de la France, le glyphosate n'a été réautorisé que pour cinq ans. Le Président a souhaité que la France se place dans un calendrier resserré pour trouver des solutions de substitution. Pour autant, nous ne souhaitons pas revenir sur notre engagement de ne pas surtransposer.

### **Nicolas Hulot défend un amendement du député Matthieu Orphelin, qui veut interdire le glyphosate...**

Le débat aura lieu au Parlement. La position du gouvernement sera dans la droite ligne des actes dont je viens de parler.

**Des ministres comme Nicolas Hulot font part de leurs états d'âme. Peut-on être ministre et heureux ?**

Bien sûr. C'est difficile, exigeant, mais il faut aimer la difficulté et avoir le cuir solide.

---

Le Journal du Dimanche - dimanche 20 mai 2018